

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2010

**SÉANCE ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 1<sup>er</sup> juin 2010 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 20h00.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Fernand Veilleux	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Présente
District 03	Jean-Noël Groleau	Présent
District 04	Jacques Ferland	Présent
District 05	Robert Paré	Absent
District 06	Réjean Mégré	Présent
<b>Total: 7</b>	<b>Présence: 6</b>	<b>Absence: 1</b>

**FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Leblond, agit comme secrétaire.

Quatre (4) personnes sont présentes dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

-----

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
  - 4.1 Séance ordinaire du 18 mai 2010
5. Trésorerie
  - 5.1 Comptes payés et à payer
  - 5.2 Fonds de roulement – transfert d'une partie du surplus 2009
6. Rapports des comités
7. Rapport des activités des membres du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
  - 8.1 Camping de Compton - demande d'assistance des pompiers au feu de joie
  - 8.2 Aquisition de pinces de désincarcération
9. Hygiène du milieu
10. Travaux publics
  - 10.1 Location de camions de déneigement à l'heure avec opérateur – entretien des chemins d'hiver
  - 10.2 Acceptation des travaux de construction du trottoir sur le chemin de La Station et autorisation de paiement



No de résolution  
ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2010**

11. Loisirs, culture et communautaire
  - 11.1 Les Explorateurs de Compton – Demande de versement de la subvention
12. Environnement, urbanisme et développement
  - 12.1 Restauration et stabilisation mécanique de la rive gauche ouest de la rivière Moe
13. Administration
  - 13.1 Challenge de Triathlon 02 de Sherbrooke le 11 juillet 2010
  - 13.2 Achat de matériel informatique
  - 13.3 Écho de Compton – projet panier Comptonois
14. Ressources humaines
15. Règlements
16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 28 mai 2010
  - 16.1 Tournoi de golf de la Fête régionale de la Famille de la M.R.C. de Coaticook
  - 16.2 Demande d'appui à la tenue de l'événement « Compton Rock »
  - 16.3 Inscription au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités
  - 16.4 Dépôt du compte-rendu de la réunion du Comité des réseaux et environnement
17. Parole aux conseillers
18. PÉRIODE DE QUESTIONS
19. Levée de la séance

-----

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Fernand Veilleux préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite de la lecture de la prière.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen a demandé au Conseil si les camionneurs résidents seraient priorisés dans les travaux?

Le maire a répondu que nous irons par soumission pour les besoins importants de la municipalité l'an prochain.

Un citoyen a demandé si des instructions avaient été données aux employés afin de limiter leurs commentaires sur le dossier concernant l'incident sur le pont du chemin Gilbert et le viaduc du chemin Dion.

Le maire a assuré le citoyen que la municipalité n'avait pas approuvé ce genre de commentaires et qu'il avait avisé le responsable et demandé au directeur général de le faire aussi.

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2010**

Le directeur du Service de sécurité incendie est intervenu pour expliquer les détails des soumissions pour les pinces de désincarcération.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**4939-2010-06-01**

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil tel que présenté
- b. de garder ouvert l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité

**4. Procès-verbal(aux) antérieurs**

**4.1 Séance ordinaire du 18 mai 2010**

**4940-2010-06-01**

Chaque membre du conseil ayant reçu le 28 mai 2010 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 mai 2010 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 mai 2010 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

**5. Trésorerie**

**5.1 Comptes payés et à payer**

**4941-2010-06-01**

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement par chèque à qui de droit.

En date du 28 mai 2010, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit:

**Comptes à payer**

Annexe 1.	Fonds des activités municipales	228 564.17\$
-----------	---------------------------------	--------------

**Comptes payés**

Annexe 2.	Fonds des activités municipales (journal 383)	2 694.18\$
	Fonds des activités municipales (journal 384)	90 646.89\$

**Salaires payés**

Annexe 3.	Fonds des activités municipales	39 397.82\$
-----------	---------------------------------	-------------

Adoptée à l'unanimité

**5.2 Fonds de roulement – transfert d'une partie du surplus 2009**

**4942-2010-06-01**

**Considérant** le surplus de l'année 2009 tel qu'établi par le Vérificateur;

**Considérant** les discussions avec les membres du conseil sur les avantages d'augmenter les fonds disponibles du Fonds de roulement de la Municipalité;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le conseil autorise le transfert d'une somme de 75 000\$ du surplus libre 2009 au Fonds de roulement de la Municipalité;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du surplus libre tel qu'établi suite à la vérification comptable de l'année 2009.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

**6. Rapports des comités**

**7. Rapport des activités des membres du conseil**

Monsieur le maire et les membres du conseil font état des rencontres auxquelles ils ont participé.

**8. Sécurité publique - protection contre les incendies**

**8.1 Camping de Compton - demande d'assistance des pompiers au feu de joie du 25 juin**

**4943-2010-06-01**

**Considérant** la demande d'assistance des pompiers adressée par le Camping de Compton le 20 mai 2010;

**Considérant** que la municipalité ne pourra pas offrir le service demandé à l'avenir mais qu'elle accepte pour cette année compte tenu qu'elle fournissait ce service depuis quelques années;

**Considérant** que la municipalité ne peut s'engager à continuer d'offrir ce genre de service à un citoyen sans s'engager à le fournir à quiconque le demande, et ce, compte tenu des besoins en effectifs qui sont requis ainsi que les déboursés que cela entraîne pour les contribuables;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2010**

- a. que le conseil de la Municipalité de Compton transmette la demande de permis pour le feu de joie du 25 juin 2010 au Service de sécurité incendie pour traitement;
- b. qu'en ce qui concerne la demande d'assistance des pompiers, le conseil fasse connaître au demandeur, Camping de Compton, qu'à compter de 2011 elle ne pourra plus offrir ce service et invite le demandeur à se créer une brigade de bénévoles pour s'assurer de la sécurité de ses clients pour les prochaines années.

Adoptée à l'unanimité

cc : Camping de Compton  
Service incendie  
Dossier

**8.2 Acquisition de pinces de désincarcération**

**4944-2010-06-01**

**Considérant** que les pinces de désincarcération ne sont plus efficaces par rapport aux matériaux avec lesquels sont construits les véhicules d'aujourd'hui;

**Considérant** la recommandation du directeur du Service incendie concernant les deux soumissions reçues;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ferland**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'autoriser l'achat de pinces de désincarcération chez HQ Distribution Inc. plus bas soumissionnaire au montant de 39 429.50\$ taxes incluses;
- b. que les deniers nécessaires au paiement soient puisés à même le fonds de roulement de la Municipalité poste 23 030 00 725 du budget 2010 de la municipalité et remboursés en 4 versements annuels à compter de l'exercice financier de 2011.

Adoptée à l'unanimité

cc : HQ Distribution Inc.  
Service incendie  
Trésorerie

**9. Hygiène du milieu**

**10. Travaux publics**

**10.1 Location de camions de déneigement à l'heure avec opérateur –  
entretien des chemins d'hiver**

**4945-2010-06-01**

**Considérant** les 3 soumissions déposées;

**Considérant** le rapport d'analyse soumis par le responsable du service des Travaux publics;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'octroyer le contrat, pour la saison 2010-2011 pour la location d'un camion à l'heure en soutien aux opérations d'entretien des chemins d'hiver à Excavations Réal Barrette, plus bas soumissionnaire conforme, au taux de 128\$ l'heure excluant les taxes;
- b. d'octroyer le contrat, pour les saisons 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 pour la location à l'heure en soutien aux opérations d'entretien des chemins d'hiver à 9185-8936 Québec Inc. (Bradley Standish) plus bas soumissionnaire conforme, au taux de 150\$ l'heure pour 2010-2011, au taux de 154.50\$ l'heure pour 2011-2012 et de 159.13\$ l'heure pour 2012-2013 le tout excluant les taxes;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 330 00 443 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Excavation Réal Barrette (Alain Barrette)  
9185-8936 Québec Inc. (Bradley Standish)  
Soumissionnaire non retenu  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**10.2 Acceptation des travaux de construction d'une section de trottoir sur le chemin de La Station et autorisation de paiement**

**4946-2010-06-01**

**Considérant** que les travaux autorisés à la résolution 4858-2010-04-06 et exécutés par l'entrepreneur Construction DLP ont été complétés en date du 27 mai et sont conformes aux directives du responsable des travaux publics;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

- a. d'accepter les travaux de construction d'une section de trottoir sur le chemin de La Station;
- b. d'autoriser le paiement d'un montant de 36 170.79\$ taxes incluses à Construction DLP;
- c. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 23 040 00 711 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Construction DLP  
Travaux publics  
Trésorerie  
Dossier

**11. Loisirs, culture et communautaire**

**11.1 Les Explorateurs de Compton – Demande de versement de la subvention**

**4947-2010-06-01**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2010**

**Considérant** que l'organisme « Les Explorateurs de Compton » organise des activités pour les jeunes de 6 à 12 ans en période estivale depuis plusieurs années sur le site de l'école primaire des Arbrisseaux;

**Considérant** qu'afin de maintenir des tarifs raisonnables pour les parents désirant inscrire leurs jeunes;

**Considérant** que les documents requis à la demande ont été transmis;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland**  
**APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le Conseil autorise le versement d'un montant de 6 000\$ représentant la subvention annuelle payable par la Municipalité à «Les Explorateurs de Compton»;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du poste 02 701 90 970 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Explorateurs de Compton  
Trésorerie

**12. Environnement, urbanisme et développement**

**12.1 Restauration et stabilisation mécanique de la rive gauche ouest de la rivière Moe**

**4948-2010-06-01**

**Considérant** que les pluies diluviennes au cours des dernières années ont généré des crues importantes et sévères dans la rivière Moe;

**Considérant** que les glaces ont également provoqué un important décrochage de la berge près du nouveau puits No 4 qui alimente la municipalité en eau potable et met ainsi en péril la protection de 15 mètres du nouveau puits;

**Considérant** qu'il y a lieu de freiner le processus d'érosion déjà amorcé pour protéger les infrastructures de la municipalité par des travaux de remblayage afin d'adoucir la pente de la rive et à la stabilisation de la berge par enrochement pour redonner à la rivière Moe la configuration qu'elle avait avant les crues et avant l'effondrement du barrage situé en aval;

**Considérant** que les travaux de stabilisation des berges ci-haut décrits sont conformes au règlement de zonage 2002-35 présentement en vigueur dans la municipalité de Compton;

**Considérant** que l'obtention d'un certificat auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs est requise;

**Considérant** les coûts engendrés par l'intervention;

**Considérant** les frais exigés en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré**  
**APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

**IL EST RÉSOLU**

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2010**

- a. d'entreprendre auprès de la M.R.C. de Coaticook les démarches visant à permettre les travaux;
- b. d'autoriser la réalisation de ces travaux de stabilisation des berges de la rivière Moe à la hauteur du puits no 4 sur la propriété de la municipalité de Compton, au moment jugé opportun au cours de l'été 2010, le tout sujet aux autorisations requises;
- c. d'autoriser le directeur général à émettre un certificat attestant la conformité aux règlements municipaux en regard de la réalisation des travaux suite à l'analyse de l'inspecteur en bâtiment et environnement du projet;
- d. d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement, monsieur Alain Beaulieu, à présenter une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs et à signer tous les documents requis aux fins de la présentation de cette demande;
- e. d'autoriser l'octroi d'un mandat à l'ingénieur Gaston Rouleau pour la vérification et l'approbation des plans des travaux de stabilisation des berges sur la rivière Moe;
- f. d'affecter à ces démarches et aux travaux qui en découleront une partie du surplus de la municipalité pour un montant total de 7 510\$ et autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement à effectuer les dépenses tel que l'achat de membrane de la firme Texel, la location d'une pelle et de camions et l'achat de pierres de gros calibre;
- g. d'autoriser le paiement des frais exigés par la *Loi sur la qualité de l'environnement* au montant de 516\$ à l'ordre du ministre des Finances.

Adoptée à l'unanimité

cc : M.R.C. de Coaticook  
Ministère du DDEP  
Gaston Rouleau  
Urbanisme et réseaux  
Trésorerie

**13. Administration**

**13.1 Challenge de Triathlon 02 de Sherbrooke le 11 juillet 2010**

**4949-2010-06-01**

**Considérant** la demande d'appui de Challenge de Triathlon 02 de Sherbrooke pour l'organisation d'une épreuve de triathlon pour la partie « vélo » qui empruntera une partie du territoire de la municipalité le 11 juillet 2010;

**Considérant** que cette activité est supervisée adéquatement et qu'elle permet de faire connaître cette discipline dans la région;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

**IL EST RÉSOLU** que la municipalité de Compton apporte son appui au Challenge de Triathlon 02 de Sherbrooke et autorise le passage de l'épreuve cycliste sur le territoire municipal le 11 juillet 2010.

Adoptée à l'unanimité

cc : Challenge de Triathlon 02 de Sherbrooke

**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**  
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2010

Sûreté du Québec poste de Coaticook  
Dossier

**13.2 Achat de matériel informatique**

**4950-2010-06-01**

**Considérant** que lors de la dernière panne d'électricité nous avons été à même de constater qu'au moins 2 des batteries de sauvegarde n'ont pas été capables de remplir leur fonction;

**Considérant** l'importance de sauvegarder les données;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le conseil autorise l'acquisition de 2 batteries de sauvegarde selon la proposition soumise par PC Expert le 18 mai 2010;
- b. que les deniers requis plus ou moins 180\$ soient puisés à même les disponibilités du poste Soutien informatique 02 130 00 414.

Adoptée à l'unanimité

cc : PC Expert  
Trésorerie

**13.3 Écho de Compton – projet panier Comptonois**

**4951-2010-06-01**

**Considérant** la présentation faite au conseil lors de la séance du 18 mai;

**Considérant** l'accord de principe du conseil;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que le conseil autorise le paiement des frais de poste additionnels encourus pour l'édition de juin 2010 afin de permettre la distribution dans les municipalités de Waterville, Martinville et Ste-Edwidge du Panier Comptonois;
- b. que les deniers requis, plus ou moins 400\$, soient puisés à même les disponibilités du poste journal L'Écho 02 190 00 341.

Adoptée à l'unanimité

cc : Echo  
Trésorerie

**14. Ressources humaines**

**15. Règlements**

**16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 28 mai 2010**

**16.1 Tournoi de golf de la Fête régionale de la Famille de la M.R.C. de Coaticook**

**4952-2010-06-01**

**Considérant** la tenue le 8 juillet 2010 du tournoi de golf de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU**

- a. que les membres du conseil dont les noms suivent soient autorisés à participer au tournoi de golf de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook
  - Monsieur le maire Fernand Veilleux
  - Madame Nicole Couture
- b. que les membres du personnel qui désirent participer à cette activité visant à promouvoir la famille soient autorisés à le faire.
- c. que les dépenses se rapportant à ces participations soient affectées aux postes appropriés selon les fonctions des participants.

Adoptée à l'unanimité

c.c. MRC de Coaticook  
Trésorerie

**16.2 Demande d'appui à la tenue de l'événement « Compton Rock »**

**4953-2010-06-01**

**Considérant** la demande de monsieur Charles Masson, organisateur de l'événement « Compton Rock » qui se tiendra le 26 juin prochain;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

**IL EST RÉSOLU** que le demandeur soit informé que le Conseil n'a pas d'objection à la tenue de cet événement à la condition que l'autorisation du ou des propriétaires des lieux soit obtenue et que l'ensemble des règlements et lois applicables soit respecté.

Adoptée à l'unanimité

cc : M. Charles Masson  
Dossier

**16.3 Inscription au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités**

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

**16.4 Dépôt du compte-rendu de la réunion du Comité des réseaux et environnement**

Le compte-rendu de la réunion du Comité des réseaux et environnement tenue le 31 mai 2010 est déposé.

**17. Parole aux conseillers**

Monsieur Mégré a soumis au Conseil le nom des gens qui seraient sollicités pour faire partie du « Comité de citoyens en environnement ».

Il a été convenu qu'une résolution serait présentée pour adoption le 15 juin prochain pour concrétiser la formation du comité et définir son mandat. Les conseillers Mégré et Paré ainsi que la conseillère Masson seront invités à faire partie du comité comme représentants du Conseil. Le maire sera membre d'office.

Madame Couture demande quand prévoit-on aménager le Parc communautaire du centre-village? Le maire lui répond qu'on attend la réponse à la demande de subvention.

Madame Couture demande sur quelle route a été mis le nouveau matériel d'abat-poussière. Monsieur Fontaine informera le Conseil.

Monsieur Mégré demande des nouvelles du dossier des rues Paul et Claude. Le maire répond qu'on attend toujours les dispositions du programme.

Monsieur Ferland demande le nom de l'organisatrice de la Fête nationale de l'an passé. Le directeur général lui transmettra les nom et coordonnées.

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 22h00, clôture de la séance.

---

Fernand Veilleux  
Maire

---

Jacques Leblond, avocat, OMA  
Directeur général

Je, Fernand Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.